

Personnel

Une équipe multidisciplinaire est à votre service pour vous assurer les meilleurs soins.

Celle-ci est composée d'un médecin chef de service, de gériatres, d'une infirmière chef de service, d'une infirmière en chef et d'infirmières mais aussi d'une secrétaire, d'un assistant social, d'une ergothérapeute, d'une diététicienne, de logopèdes, d'une neuro-psychologue et d'une psychologue.



Hôpital de jour des aînés

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter aux numéros suivants :

071/92.14.90

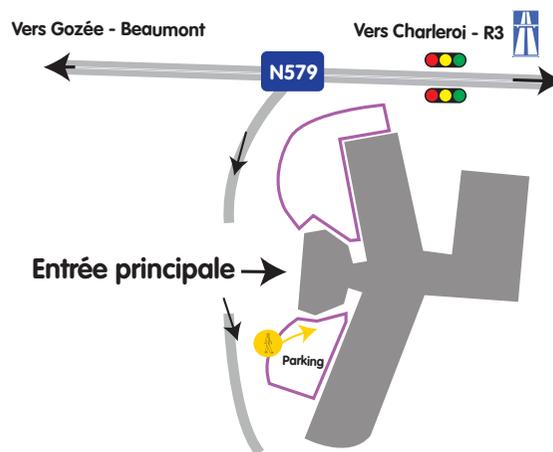
Infirmière en chef

071/92.14.98

Fax : 071/92.14.89

Mail : hj.geriatrie@chu-charleroi.be

Le parking de la radiothérapie est accessible pour les patients de l'HJA.



Hôpital de jour des aînés

Hôpital André Vésale

1^e étage
Rue de Gozée, 706
6110 Montigny-le-Tilleul



Programme spécifique

Mise au point de :

- ✓ Mémoire
- ✓ Fragilité
- ✓ Chute
- ✓ Dénutrition
- ✓ Escarre
- ✓ Bilan préopératoire
- ✓ Suivi d'autres pathologies
- ✓ Programme thérapeutique d'un jour ne pouvant se faire qu'en milieu hospitalier (traitement intraveineux, transfusion)

Examens programmables

- ✓ Biologie
- ✓ Consultations spécialistes
- ✓ Imagerie médicale
- ✓ Médecine nucléaire

Déroulement de la journée

Sauf avis contraire, vous pourrez déjeuner et prendre vos médicaments avant de venir.

Pendant la journée, vous serez accompagné vers vos différents rendez-vous.

Un repas chaud vous sera servi à midi.

Notre service dispose d'un téléviseur, livres et jeux de société afin de vous occuper entre les examens.

Le gériatre clôturera votre journée.



Infos pratiques

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de **8h à 16h**

Déplacement :

Les trajets sont assurés par vos propres moyens. En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.

Lors de votre venue à l'hôpital de jour gériatrique munissez-vous de :

- ✓ Votre carte d'identité
- ✓ Médicaments personnels
- ✓ Matériels qui vous est nécessaire pour la journée (lunettes, appareils auditifs, protections ...)
- ✓ Feuille de liaison complète

Pour rappel, votre médecin traitant reste la personne de référence.